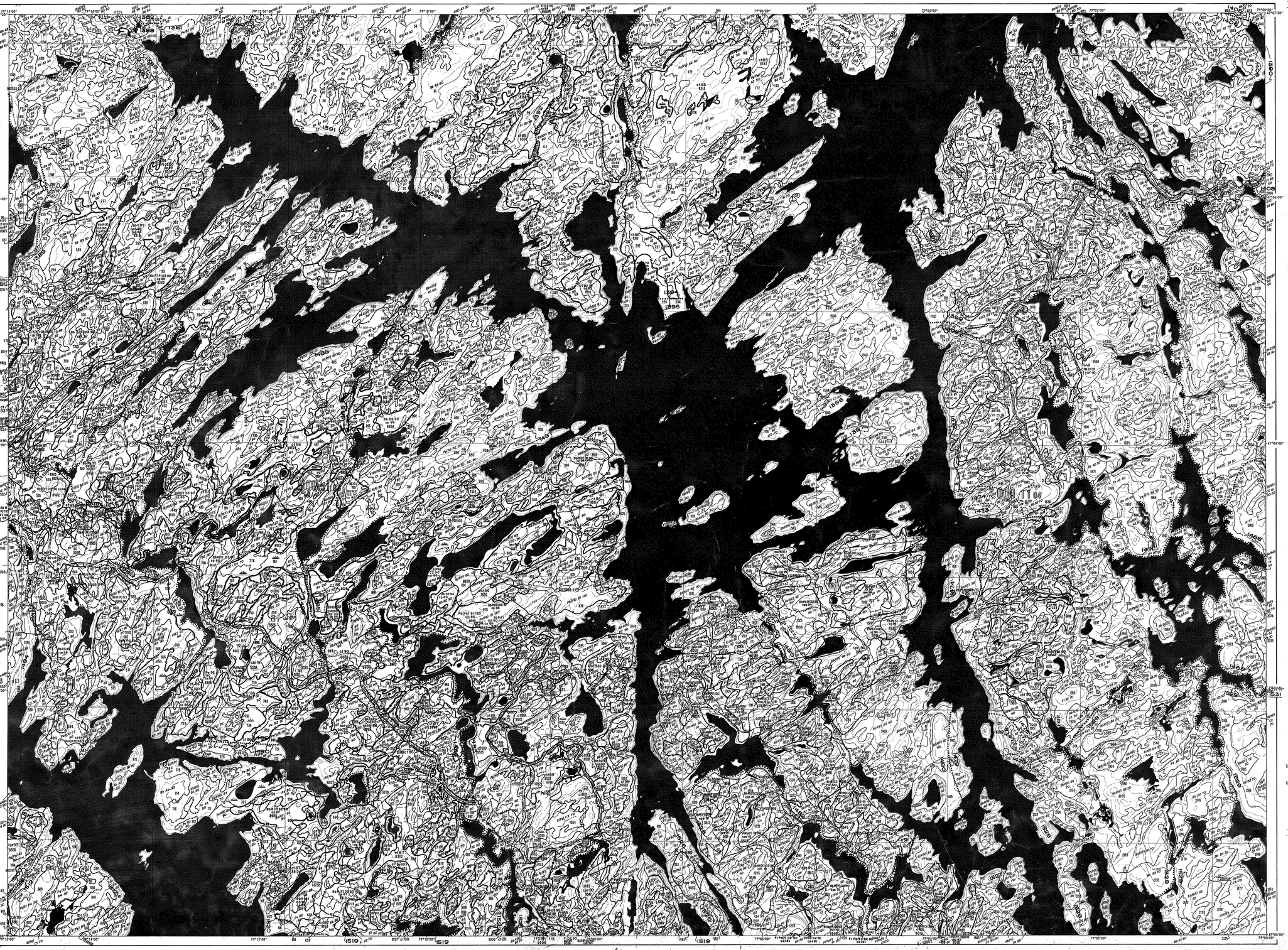

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite intérieure des eaux, gouffre, étang, marécage
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou îlot, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe par bandes régulières	cbr
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdad
Coupe en pratique	cp
Coupe partielle (ou à pied)	cpp
Plantation à racines nues	pln
Plantation en récipients	pr
Plantation en bottes	pb
Ensemencement	en
Éclaircie commerciale	ec
Récolte dans les friches boisées (abandon des terres)	ecd

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — (sauf une essence composante prédominante)	R (R)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à pruche	R (Pr)
— — à mélèze	R (M)
— — (plantation)	R p
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée-tronc.)	E (E)
— — (toute essence composante prédominante)	E (X)
— — à sapin	E (S)
— — à mélèze	E (M)
— — à pruche	E (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à épinette noire	E (E)
— — à sapin et/ou épinette blanche	E (S)
— — (plantation d'épinette rouge)	E(P E)
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée-résineuse)	S (S)
— — (toute essence composante prédominante)	S (X)
— — à thuya (cèdre)	S (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin gris	S (PG)
— — à pruche	S (Pr)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S(P B)
Pinède à pin blanc	PB
— — — avec pin rouge	PB(PR)
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée-résineuse)	PB (R)
— — — — (toute essence composante prédominante)	PB (X)
— — — — avec thuya (cèdre)	PB (T)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — — avec mélèze	PB(M)
— — — — avec pin gris	PB (PG)
— — — — avec pin blanc	PB (PB)
— — — — (plantation)	PB p
Pinède à pin gris	PG
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée-résineuse)	PG (G)
— — — (toute essence composante prédominante)	PG (X)
— — — avec thuya (cèdre)	PG (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — — avec mélèze	PG(M)
— — — avec pin rouge	PG (PR)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	PG (PB)
— — — avec pruche	PG (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — — (plantation)	PG p
Cédrière	T
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	T (T)
— — (toute essence composante prédominante)	T (X)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	T (E)
— — à mélèze	T (M)
— — à pin rouge	T (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	T (PB)
— — à pin gris	T (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	T (S)
— — (plantation)	T(P B)
— — (plantation de pin sylvestre	T(P S)
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — (toute essence composante prédominante)	Pr (X)
— — à thuya (cèdre)	Pr (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr(M)
— — à pin rouge	Pr(PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(PB)
— — à pin gris	Pr(PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr(S)
— — (plantation)	Pr(P B)
MÉLÈZE	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — (toute essence composante prédominante)	M (X)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M(PB)
— — à pin gris	M(PG)
— — à pruche	M(Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M(S)
— — (plantation de mélèze européen)	MM(E p
— — (plantation de mélèze japonais)	MM(J p
— — (plantation de mélèze laricin)	MM(L p

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance	Tendance
Feuillu d'essences intolérantes		F(PG)	F(PG)
— — — avec pin gris	F(PG)	F(PG)(T)	F(PG)(T)
— — — avec pin blanc	F(PB)	F(PB)	F(PB)
— — — avec pin rouge	F(PR)	F(PR)	F(PR)
— — — avec résineux	F(R)	F(R) (T)	F(R) (T)
— — — avec sapin	F(S)	F(S)	F(S)
— — — avec épinette noire ou rouge	F(E)	F(E)	F(E)
Bouleau à bouleau blanc	BB	BB (T)	BB (T)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(E)	BB(E)
— — — avec pin gris	BB(PG)	BB(PG)	BB(PG)
— — — avec pin blanc	BB(PB)	BB(PB)	BB(PB)
— — — avec pin rouge	BB(PR)	BB(PR)	BB(PR)
— — — avec résineux	BB(R)	BB(R) (T)	BB(R) (T)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJ(PB)	BJ(PB)	BJ(PB)
— — — avec pin rouge	BJ(PR)	BJ(PR)	BJ(PR)
— — — avec résineux	BJ(R)	BJ(R) (T)	BJ(R) (T)
Peuplier avec sapin	PE(S)	PE(S)	PE(S)
— — avec pin gris	PE(PG)	PE(PG)	PE(PG)
— — avec pin blanc	PE(PB)	PE(PB)	PE(PB)
— — avec pin rouge	PE(PR)	PE(PR)	PE(PR)
— — avec épinette noire ou rouge	PE(E)	PE(E)	PE(E)
— — avec résineux	PE(R)	PE(R) (T)	PE(R) (T)
Érablière rouge résineuse	ER	ER (T)	ER (T)
Érablière résineuse	ER	ER (T)	ER (T)
— — — à pin blanc	ER(PB)	ER(PB)	ER(PB)
— — — à pin rouge	ER(PR)	ER(PR)	ER(PR)
Mélangés à feuillus tolérants	MFR	MFR(F)	MFR (F)
— — sur station humide	MFR	MFR(F)	MFR (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— — sur station humide	F3
Bouleau à bouleaux	BB
— — à bouleaux blancs	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplier	PE
Érablière rouge	ER
Érablière	ER
— — à bouleaux blancs	ER(BB)
— — à bouleaux jaunes	ER(BJ)
— — à feuillus	ER(F)
— — à feuillus d'essences intolérantes	ER(F1)
— — à feuillus d'essences tolérantes	ER(F2)
Plantation d'érable à sucre	ER p
— — de bouleau jaune	BJ p
— — de peuplier	PE p
— — de peuplier hybride	PE(H)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, tennis de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en dôme	cp
Coupe partielle en bande	cp
Coupe partielle plus épaclaire légère	cp
Chablis partiel	ch
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊗ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ch
Chablis sévère	ch
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:	CLASSES
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans) 50-70 (ans)
30 "	31-60 "	00-30 " 30-50 "
50 "	61-80 "	80-50 " 50-80 "
70 "	81-80 "	90-50 " 50-90 "
90 "	81-80 "	100-50 " 50-100 "
100 "	101 et plus	110-50 " 70-100 "

FORÊT ÉTAGÉE

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulier: Stade à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre D+9 30 cm
Vieux irrégulier: Stade à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D+9 30 cm
Stade à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges inférieures à 30 cm
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 40 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 80 %	f
Sévère	81 % et plus	s

Superficie entourée de pentes ≥ 30 % ▲

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les feuillets publiques seulement

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (m)	2 (m)	3 (m)	4 (m)	5 (m)	6 (m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CODES DE IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 cd 50 m ⊖ — densité, classe de pente, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

D C1 c4 d3 D1 — classe de perte, classe d'âge, origine de l'origine, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : FOGEMEC inc. SIGNATURE : Jean-V. Lacerciera

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1982 / Année de publication : 1983 / Année de révision : ....

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	81-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	11
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	3020L
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	85900
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1529 *
Région écologique	3L

Municipalité régionale de comté M.R.C. 610 TÉMISCAMINGUE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 11° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-M-5 S.E. S.O.	31-M-6 S.E. S.O.	31-M-7 S.E. S.O.
31-M-4 N.E. N.O. S.E. S.O.	31-M-3 N.E. N.O. S.E. S.O.	31-M-2 N.E. N.O. S.O.
31-L-13 N.E. N.O.	31-L-14 N.E. N.O.	31-L-15 N.E. N.O.

31 M/3 S.E.

Compt. For. 7461 - 7728 - 8017-8320-8676 - 8925-9225-9554-5060-5543-6039-6547-7039

A jour : avril 1995

UG 81